

Aubervilliers, le 09 février 2022

**Polémique sur les prénoms de descendants d'immigrés :
le Conseil scientifique de l'Ined, après avoir pris connaissance des conclusions de
l'enquête lavant de tout soupçon les auteurs de l'étude, renouvelle toute sa confiance
dans l'Ined et déplore les méthodes de mise en accusation publique**

Suite aux graves accusations de manquements à l'intégrité scientifique portées par un chercheur du CNRS à l'encontre de Baptiste Coulmont (École normale supérieure Paris-Saclay) et Patrick Simon (Institut national d'études démographiques) dans le cadre de l'étude publiée en avril 2019 dans le n° 565 de *Population et Sociétés* sous le titre « Quels prénoms les immigrés donnent-ils à leurs enfants en France ? »¹, une enquête indépendante a été menée par le référent intégrité scientifique de l'Ined et par la médiatrice intégrité scientifique d'École normale supérieure Paris-Saclay.

Au cours de cette enquête, les auteurs de l'étude incriminée ainsi que l'accusateur ont été entendus et des spécialistes ont été consultés sur des points ayant trait à la constitution du fichier de l'enquête Trajectoires et origines, à la protection des données par le Comité du secret et au contenu des programmes informatiques transmis à l'accusateur. Cette instruction a donné lieu à la production d'un rapport qui a été examiné par le Conseil scientifique de l'Ined réuni en séance extraordinaire ce lundi 7 février.

Suite à cet examen, le Conseil scientifique a voté à l'unanimité une motion dans laquelle il considère que les accusations de fraude ou de dissimulation volontaire portées à l'égard de Baptiste Coulmont, chercheur à École normale supérieure Paris-Saclay, et de Patrick Simon, chercheur à l'Ined, et plus largement à l'égard de la revue *Population et Sociétés* et de l'Ined, n'ont aucun fondement. Il déplore la virulence des attaques portées tous azimuts par l'accusateur et l'acharnement qu'il manifeste. Les moyens utilisés pour le faire ne sont par ailleurs pas respectueux des bonnes pratiques de la déontologie, rappelées récemment par le collège de déontologie du ministère de la recherche dans son avis du 21 mai 2021 relatif aux libertés académiques.

Le conseil scientifique de l'Ined renouvelle sa pleine confiance en l'Institut, et plus particulièrement, en la qualité des recherches menées par les chercheurs de l'Ined travaillant sur les migrations, tant du point de vue éthique que scientifique.

Il demande à ce que les documents que l'accusateur a versés dans l'archive ouverte HaL soient rétractés. Ces documents n'ont ni le contenu, ni le format, d'une publication scientifique et portent atteinte à l'image de l'Ined ainsi qu'à celle de la recherche en sciences humaines et sociales plus globalement.

À propos du Conseil scientifique de l'Ined :

Le conseil scientifique de l'Ined est l'instance de réflexion, de proposition et d'évaluation en matière de politique scientifique. Ses membres sont nommés par arrêté conjoint de la ministre en charge de la recherche et du ministre en charge des affaires sociales et de la santé. Il est composé de :

- Huit personnalités extérieures à l'institut, dont des personnalités étrangères, choisies en raison de leur compétence dans le domaine de la population ou dans des disciplines connexes à la démographie ;
- Quatre représentants d'organismes de recherche ou d'études ;
- Quatre représentants des utilisateurs des travaux de l'institut, choisis notamment parmi les organisations syndicales et professionnelles et les associations ;
- Cinq représentants élus par le personnel de l'institut dont au moins trois chercheurs.

Le conseil scientifique est présidé par Laura Bernardi, professeure à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'université de Lausanne ; Patrick Gerland, chef de la section « Estimations de population et projections » de la division Population des Nations Unies en est le vice-président.

¹ L'article est en accès libre à l'adresse : <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/prenoms-immigres-enfants-france/>

À propos de l'Ined :

L'Institut national d'études démographiques (Ined) est un organisme public de recherche spécialisé dans l'étude des populations, partenaire du monde universitaire et de la recherche aux niveaux national et international. L'institut a pour missions d'étudier les populations de la France et des pays étrangers, de diffuser largement les connaissances produites et d'apporter son concours à la formation à la recherche et par la recherche. Par une approche ouverte de la démographie, il mobilise un large éventail de disciplines comme l'économie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, la statistique, la biologie, l'épidémiologie. Fort de ses 10 unités de recherche et 2 unités mixtes de service, il encourage les échanges et conduit de nombreux projets de recherche européens ou internationaux.

Contacts presse :

Courriel : service-presse@ined.fr

Gilles GARROUSTE - Chargé de communication institutionnelle- Tél. : +33 (0)1 56 06 57 04

Mathilde CHARPENTIER - Directrice de la communication - Tél. : +33 (0)1 56 06 57 28

Suivez-nous :   